



**AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, directeur général adjoint de la municipalité de Rougemont, que le Conseil municipal statuera sur des demandes de dérogation mineure au règlement de zonage no 2003-052 et ses amendements ainsi qu'au règlement de lotissement no 2003-053, lors d'une séance du Conseil qui se tiendra, le 3 juillet 2017 à 19 h 30, à la salle du Conseil municipal, située au 61, chemin de Marieville à Rougemont.

1. Identification du site concerné :

117, carré des Lilas, lot 1 715 350

Nature et effet :

La demande vise à porter la hauteur permise pour une clôture de 1 m à 1,2 m en cour avant.

2. Identification du site concerné :

123, rang de la Montagne, lot 1 714 647

Nature et effet :

La demande vise à subdiviser un terrain en deux lots et de porter la largeur continue permise pour le premier lot de 30 m à 26,22m et de 30 m à 27,18 m pour le deuxième lot.

3. Identification du site concerné :

310, rue Jean-Baptiste-Jodoin, lot 5 302 877

Nature et effet :

La demande concerne l'implantation d'un bâtiment accessoire et est en deux volets dont le premier consiste à porter la distance permise d'une limite de propriété de 1 m à 0,1 m. Le deuxième volet vise à permettre l'empiètement du bâtiment accessoire dans la bande de protection riveraine.

4. Identification du site concerné :

20, rue Céline, lot 1 714 986

Nature et effet :

Le projet consiste à la construction d'un garage et est en deux options, la première étant de construire un garage attenant au bâtiment principal, la demande de dérogation mineure vise à porter la marge de recul avant de l'agrandissement de 6 m à 2 m. La deuxième option est en deux volets dont le premier est de permettre la construction d'un garage détaché en cour avant. Le deuxième volet est de porter la distance permise entre le bâtiment accessoire et le bâtiment principal de 3 m minimum à 1,22 m.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil municipal relativement à cette demande.

Donné à Rougemont, ce 16 juin 2017.

Damien Sanschagrin, urb.
Directeur général adjoint